



ASS

version 5 (18/09/17 12h)



Assistant de service social

à IRTS (Montpellier / Perpignan)

Diplôme d'Etat ASS, niveau Licence
en 3 ans

En formation initiale (financement Région), en situation d'emploi, par la VAE
Formation financée par le Conseil régional Occitanie
Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales



Inscription en ligne
du 16 octobre 2017 (8h.)
au 15 janvier 2018 (16h.)

pour une rentrée
en septembre 2018

Information collective ASS

le 22 novembre 2017, 15h.
à IRTS Perpignan

le 6 décembre 2017, 17h.
à IRTS Montpellier

Portes ouvertes
le 14 février 2018

à IRTS Montpellier et IRTS Perpignan

Le métier

Devenir Assistant de service social (ASS), c'est choisir un métier d'écoute, de relations et très diversifié tant en termes de publics accompagnés que de domaines d'intervention. L'ASS accompagne des personnes, des familles et des groupes confrontés à des difficultés sociales. Son action, menée auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées, prend diverses formes :

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement global et soutien face aux situations de changement ou aux difficultés sociales ;
- Participation au développement social des quartiers ou de collectivités
- Travail avec d'autres professionnels de l'action sociale

Un travail...

... En accompagnement individuel ou en collectif

... Autant du secteur public que du secteur privé, dans des associations, collectivités publiques, entreprises...

... Autant en milieu rural que urbain, des débouchés possibles à l'international

... dans un bureau, à l'extérieur, à domicile, participer à des réunions...

Un métier de relations, qui vise le changement et les solidarités

Domaines d'activités

Les domaines et secteurs d'intervention sont extrêmement diversifiés. On compte plus de 35 000 assistants de service social employés par les collectivités locales (départements et communes) ; l'Etat (ministère de la cohésion sociale, de l'Education nationale, de la justice...) ; des établissements publics (hôpitaux...) ; les organismes de protection sociale (caisse de sécurité sociale, d'allocation familiales, de retraite) ; des entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques ; des associations du secteur sanitaire et social.

86%
de réussite
en 2016

100%
d'insertion pro
en 2016

La formation

THEORIQUE (1850 h.) ET PRATIQUE (1680 h.)

DC 1

Intervention professionnelle en service social

550 h.

Conduire une intervention sociale d'aide à la personne

Conduire une intervention sociale d'intérêt collectif

DC 2

Expertise sociale

274 h.

Analyser les questions sociales

DC 3

Communication professionnelle en travail social

248 h.

Communiquer à l'écrit et à l'oral

Etablir une relation professionnelle

DC 4

Implication dans les dynamiques partenariales (inter)institutionnelles

268 h.

S'inscrire dans un travail d'équipe et de partenariat

Repérer les organisations sanitaires et sociales

à Montpellier

Double certification
Licence AES
UPV, Montpellier III

Equipe



Equipe pédagogique :
Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain avec un référent handicap

à Montpellier :

Référente pédagogique : Céline Burnaux
Référente administrative : Corinne Massegia

à Perpignan :

Référente pédagogique : Nathalie Roigt
Référente administrative : Claire Altarriba

+ Formation pratique

1680 h. sur 48 semaines

réparties sur les trois années de formation, au sein de différents services sociaux, sur différents territoires.

Pour candidater

Contact

infometier@irtsmontpellier.fr

Conditions d'accès

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire soit :

- du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;

- d'un titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités, ou du DAEU ;

- d'un diplôme d'Etat du secteur social ou paramédical au moins de niveau IV ;

- de l'examen de niveau organisé chaque année par la DRJSCS.

Calendrier

Inscription > du 16/10/17 au 15/01/18 (16h)

Concours écrit > 20 janvier 2018

Epreuves orales > entre mars et mai

Résultats > juin

Rentrée > septembre

Allègements > Après la réussite aux épreuves d'admissibilité et d'admission, les personnes titulaires d'une licence en sciences humaines ou sociales peuvent demander à entrer directement en 2ème année de formation et faire leur formation en 2 ans.

+ d'infos



irtsmontpellier.fr
irtsp Perpignan.fr

irts Montpellier



irts Perpignan

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30 / contact@irtsmontpellier.fr

1, rue Charles Percier
66000 Perpignan
04 68 08 20 75 / contact@irtsp Perpignan.fr